

Le Beausset, mardi 4 mars 2026,

**Le Maire,
Edouard FRIEDLER**

**Mesdames et Messieurs les membres du
Conseil Municipal de la ville du Beausset**

N/réf : EF / DA / NB
Affaire suivie par : La Direction Générale des Services

Objet : Convocation pour le Conseil Municipal du lundi 9 mars 2026

Madame, Monsieur, Cher(e) collègue,

Vous êtes convié(e) à la séance du Conseil Municipal qui se déroulera en séance publique le

Lundi 9 Mars 2026 à 18h00

**Salle du Conseil Municipal
Hôtel de Ville
Place Jean Jaurès - Le Beausset**

Cette réunion se tiendra selon les mesures sanitaires et de sécurité en vigueur avec mise à disposition de gel hydro-alcoolique et masques.
Pour rappel, l'usage du stylo personnel est préconisé.

Les débats sont accessibles en direct de manière électronique sur
<https://www.facebook.com/lebeaussetofficiel>.

Vous trouverez en pièces jointes : l'ordre du jour, la note de synthèse et les projets de délibérations.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, Cher(e) collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

**Le Maire
Edouard FRIEDLER**



R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ



Le Beausset

ORDRE DU JOUR CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 9 MARS 2026

1. Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la convention de collecte avec la Fondation du Patrimoine dans le cadre du projet de conservation de l'église du Beausset,
2. Election du Président pour le vote du Compte Financier Unique 2025(CFU),
3. Adoption du Compte Financier Unique 2025 (CFU),
4. Affectation définitive du résultat 2025,
5. SIVAAD - Autorisation de signature du marché de fournitures d'habillement, articles chaussants, accessoires et EPI pour le personnel des cuisines et d'entretien des collectivités territoriales – lot HO1,

Informations :

- 1- Questions diverses.



R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Hôtel de ville - Place Jean Jaurès - 83330 Le Beausset
Téléphone : 04 94 98 55 75 - Télécopie : 04 94 98 55 85
www.ville-lebeausset.fr

Tout courrier doit être adressé sans mention personnelle à : Monsieur le Maire du Beausset